

BREVES HEBDOMADAIRES

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

Réserves : les réserves diminuent de -14 Mds USD en mai, à 3 111 Mds USD, dans un contexte de forte appréciation de l'USD (effet de valeur négatif pour les réserves)

ECONOMIE GENERALE ([ici](#))

Immobilier : des chercheurs de la PBoC et de Tsinghua ré-estiment le poids direct de l'immobilier dans l'économie à 12% du PIB en 2016 contre 6% pour le chiffre officiel

SOE / Innovation / Politique industrielle : les autorités revoient les principes d'évaluation des performances et de détermination des salaires des SOE et encouragent la recherche et l'innovation dans la foulée d'un discours de XI Jinping sur l'innovation et l'indépendance technologique

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Resserrement réglementaire : les retraits auprès des MMF sont contraints plus avant avec notamment des limites de retraits journaliers de 10 000 RMB contre 50 000 RMB précédemment

Politique monétaire : la PBoC signale une inflexion vers un renforcement de la politique d'orientation des crédits ; la PBoC prend des mesures afin d'accroître sa communication et de renforcer la compréhension des marchés de sa conduite de la politique monétaire chinoise

Politique monétaire / marché interbancaire : la PBoC élargit le champ des collatéraux de sa principale facilité de crédit (MLF) et ajuste ses financements aux institutions financières au bénéfice des petites institutions et de l'orientation du crédit ; les taux monétaires à court terme diminuent nettement

Système financier : le plan quinquennal du secteur prévoit la poursuite des politiques de ralentissement de l'endettement, de modernisation de la conduite et du cadre des politiques dans le secteur, ainsi que des efforts supplémentaires en faveur de la désintermédiation et de l'ouverture

Supervision : la CBIRC défend le transfert de certains dirigeants des régulateurs vers l'industrie financière, transferts justifiés par « la gestion par le PCC des carrières des dirigeants et les besoins des entreprises »

Nouvelles routes de la soie (BRI) : un centre de réflexion chinois de premier plan liste dix propositions en vue de construire une nouvelle plateforme de coopération multilatérale dans le cadre de la BRI

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Relations US-Chine : le Département du Commerce américain annonce un accord sur l'avenir de ZTE

Commerce extérieur : le commerce extérieur chinois confirme ses solides performances au mois de mai (douanes chinoises)

Gouvernance mondiale : réactions chinoises au Sommet du G7 et organisation du sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai à Qingdao

Relations UE-Chine : la réunion ministérielle « 16+1 » met l'accent sur la coopération commerciale entre la Chine et les PECO (pays Europe centrale et orientale)

Défense commerciale : lancement d'une enquête européenne visant la prolongation des mesures anti-dumping sur les importations de bicyclettes chinoises

Défense commerciale : imposition de mesures anti-dumping chinoises à l'importation de poulet brésilien

CLIMAT DES AFFAIRES ([ici](#))

Climat des affaires : publication prochaine par le Conseil des Affaires d'Etat d'un document « favorisant l'investissement étranger »

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Télécoms : accusé de communiquer les données de ses utilisateurs à des groupes chinois, Facebook se justifie

Sport : avant les JO de Pékin 2022, le géant du ski Rossignol accueille un fonds chinois à son capital

Sport : le fonds chinois Orient Hontai Capital investit dans la Ligue 1 de football à travers son groupe Mediarpro

Sciences : les dépenses en recherche de la Chine devraient dépasser celles des Etats-Unis en 2018

Matières premières : Chinalco investit 1.3 Mds USD dans une mine de cuivre au Pérou

HONG KONG et MACAO ([ici](#))

Technologie : Hong Kong figure à la 10ème place des économies les plus aptes au changement technologique (« technological readiness ») publié par The Economist Intelligence Unit (EIU) qui souligne la faiblesse persistante de la région administrative spéciale en matière de R&D

Macao : le gouvernement cherche à promouvoir sa place dans l'initiative Belt and Road (BRI), notamment en approfondissant sa coopération avec les pays figurant sur son tracé

MONGOLIE ([ici](#))

Banques : le gouverneur de la Banque centrale de Mongolie affirme qu'une recapitalisation des banques ne sera pas nécessaire

CONJONCTURE

Réserves : les réserves diminuent de -14 Mds USD en mai, à 3 111 Mds USD, dans un contexte de forte appréciation de l'USD (effet de valeur négatif pour les réserves)

La valeur en USD des réserves de change officielles chinoises a diminué de -14 Mds USD en mai, à 3111 Mds USD contre 3 140 Mds USD fin 2017 (-0,9% en g.a.). Il convient de souligner que l'USD a poursuivi en mai la tendance soutenue à l'appréciation initiée en avril, avec notamment l'indice composite USD de Bloomberg (proche du taux de change effectif nominal) en hausse de +1,8%. Le gouverneur YI Gang a de nouveau affirmé en avril que les autorités chinoises ne sont plus intervenues sur les marchés de change depuis plus d'un an. Les statistiques des variations des réserves au bilan de la banque centrale (comptabilisées au coût historique, donc hors effet de valeur) attestent de très faibles flux mensuels nets de réserves depuis juin 2017. Pour rappel, le gouverneur a écarté en avril l'éventualité d'une utilisation du taux de change ou des réserves (largement placées en bons du Trésor américain) en réponse aux tarifs douaniers instaurés par les autorités américaines sur certains biens chinois.

Pour mémoire, les réserves avaient franchi le seuil des 3 000 Mds USD en janvier 2017, suite à une baisse de 320 Mds USD (-10%) en 2016, avant d'augmenter légèrement puis de se stabiliser autour des 3100 Mds USD.

Pour rappel, la PBoC a annoncé le 25 mai le renouvellement pour trois ans (échéance à fin 2021) de l'accord d'échange de devises avec son homologue pakistanaise, avec un doublement des montants, offrant la possibilité de tirer jusqu'à 20 Mds RMB et 351 Mds PKR (cf. Brèves du SER du 21/05/18). Pour mémoire, la PBoC a porté à environ 40 ses accords d'échange de devises avec un nouvel accord signé avec son homologue nigériane en avril (15 Mds RMB), pour un montant total d'environ 3 300 Mds RMB.

Retour au sommaire ([ici](#))

ECONOMIE GENERALE

Immobilier : des chercheurs de la PBoC et de Tsinghua ré-estiment le poids direct de l'immobilier dans l'économie à 12% du PIB en 2016 contre 6% pour le chiffre officiel

Le groupe privé chinois, *Tospur Real Estate Consulting*, et un économiste de la PBoC, Sheng Songcheng, ont publié en mai une étude afin de ré-estimer le poids du secteur immobilier dans l'économie chinoise. Se fondant sur les prix de marché de la location, conformément aux méthodologies utilisées aux Etats-Unis et au Japon, les chercheurs estiment à 12% le poids du secteur du logement dans la création de valeur-ajoutée en Chine en 2016 en hausse constante depuis 2010, 2014 mis à part. La part est proche des poids relatifs du secteur au Japon et aux Etats-Unis. Le Bureau national de statistiques chinois calcule la part du secteur du logement dans le PIB à 6% du PIB en 2016, à partir des coûts de production. En outre, en ajoutant les constructions directement en lien avec la création de logement, l'étude estime à 16% la part du secteur du logement dans le PIB en 2016, part assez nettement supérieure aux chiffres corrigés pour le Japon et les Etats-Unis où « le processus d'urbanisation est achevé dans l'ensemble ». Cette estimation de la part directe du logement dans la création de valeur-ajoutée (entre 12% et 16%) est conforme aux estimations faites notamment par le FMI (document de travail d'avril 2015, n°84), UBS ou *Deutsche Bank* notamment. A noter que l'ensemble de ces estimations ne prennent pas en compte les « forts effets d'entraînement de l'immobilier sur les industries *upstream* et *downstream* » mentionnés par le FMI dans un document de travail consacré au marché immobilier chinois (Document de travail n°248). Dans cette étude le FMI estime qu'environ 25% de l'activité économique chinoise est liée à l'immobilier.

SOE / Innovation / Politique industrielle : les autorités revoient les principes d'évaluation des performances et de détermination des salaires des SOE et encouragent la recherche et l'innovation dans la foulée d'un discours de XI Jinping sur l'innovation et l'indépendance technologique

Le Conseil des affaires d'Etat (plus haute instance gouvernementale) a publié le 25 mai la *Circulaire sur la réforme des mécanismes de détermination des salaires au sein des entreprises d'Etat* (ou *State owned enterprises, SOE*) en vue de « lier les salaires aux performances de l'entreprise et à la productivité des employés ». Le ministère des Sciences et des technologies, l'administration responsable de la gestion des SOE centrales (SASAC) et le Conseil des affaires d'Etat ont publié le 23 mai un plan de réforme des efforts d'innovation des SOE centrales afin « d'améliorer leurs capacités d'innovation ». Conformément au fonctionnement institutionnel chinois, ces textes fixent des orientations et mandatent les entités publiques responsables à prendre les mesures concrètes correspondantes.

Concernant la politique salariale, « l'effort fourni par les salariés » devra désormais être pris en compte dans la détermination du salaire afin « d'accroître la productivité de l'entreprise ». Les salaires devront refléter d'autant plus les performances que le secteur sera compétitif et concurrentiel. L'établissement d'objectifs précis et quantifiables est encouragé. Le masse salariale brute et la politique salariale sera dorénavant établie par la SOE et seulement soumis à l'approbation de ses actionnaires (i.e. la SASAC). En outre, les salaires seront rendus publics tout comme la rémunération moyenne au sein de l'entreprise et de la branche. La Circulaire inscrit cette flexibilisation de la politique salariale des SOE dans le cadre d'une plus grande place laissée aux forces de marché,



Le Plan d'amélioration des capacités d'innovation prévoit un accroissement des dépenses en R&D, en particulier en recherche fondamentale et en mise en œuvre de technologies de pointe. Ces éléments devront être pris en compte dans les mécanismes d'évaluation des SOE centrales.

Le président Xi Jinping a souligné le 21 mai lors de *la Conférence sur la cyber-sécurité nationale et de l'information* la volonté des autorités politiques de placer la Chine à la pointe de l'innovation, en insistant sur l'objectif d'indépendance technologique. Ainsi après avoir souligné l'importance de la mise en place d'un cadre institutionnel inclusif et propice aux technologies de l'information, Xi a notamment mentionné un nouveau système d'évaluation au sein du champ scientifique et technologique.

Retour au sommaire ([ici](#))



BANQUE ET FINANCE

Resserrement réglementaire : les retraits auprès des MMF sont contraints plus avant avec notamment des limites de retraits journaliers de 10 000 RMB contre 50 000 RMB précédemment

La banque centrale (PBoC) et le régulateur des activités sur titres mobiliers (CSRC) ont publié le 30 mai une nouvelle réglementation pour encadrer les activités des fonds monétaires (*money market funds*, ou MMF), effective au 1^{er} juin avec une période de grâce d'un mois pour les sociétés déjà en activité. La nouvelle réglementation limite à 10 000 RMB (1 300 EUR) les retraits immédiats, dits T+0, d'un compte auprès d'un MMF (toujours aucune limitation des retraits T+1), contre 50 000 RMB précédemment. Aucune institution, en dehors des banques commerciales spécialement agréées, ne peut fournir d'avance sur les retraits à T+0. La publicité et les promotions des MMF doit être rigoureuse et ne pas induire les clients en erreur. Le porte-parole de la CSRC a, lors de la présentation de la nouvelle réglementation, critiqué les « gestionnaires et distributeurs de fonds ayant aveuglément étendu leurs activités en promettant des possibilités de larges retraits instantanés ». A noter que le plus grand MMF de Chine, Yu'e Bao (groupe Ant Financial, Alibaba) a pour partie anticipé cette restriction avec la mise en place en décembre 2017 d'une limite des retraits à T+0 de 20 000 RMB.

A noter que le 25 mai, le magazine financier *Caixin* a publié un long article sur le secteur des MMF en Chine annonçant un renforcement à venir de la réglementation, en particulier des fonds « d'importance systémique ». Cette nouvelle réglementation à venir ferait suite, toujours d'après *Caixin*, au sauvetage d'un MMF par la PBoC en décembre 2017, via des fonds alloués à la banque CITIC.

En dépit de réglementations plus restrictives entrées en vigueur en février 2016 et en octobre 2017, les MMF continuent de bénéficier en Chine continentale d'un cadre réglementaire plus permissif que dans l'Union européenne ou aux Etats-Unis (effet de levier plus importants, moindres contraintes de liquidité, obligations de diversification moins contraignantes, maturité moyenne des actifs plus longue, etc.). La croissance des fonds déposés auprès des MMF a été de nouveau très dynamique depuis janvier 2017, avec des actifs nets à 7 321 Mds RMB à fin mars 2018 (+82% en g.a.). A noter que depuis six mois, un seul nouveau fonds monétaire a été créé en Chine (348 fonds à fin mars), contre un nombre de création moyen particulièrement régulier depuis 2012 autour de +30 par semestre.

Politique monétaire : la PBoC signale une inflexion vers un renforcement de la politique d'orientation des crédits ; la PBoC prend des mesures afin d'accroître sa communication et de renforcer la compréhension des marchés de sa conduite de la politique monétaire chinoise

Dans son rapport trimestriel de politique monétaire, publié le 11 mai, la banque centrale (PBoC) a réitéré la poursuite d'une politique monétaire « prudente et neutre » mais a modifié la qualification de la politique de resserrement des conditions de crédit, de « *deleveraging* » à « *structural adjustment* ». Le terme « *structural adjustment* » a été utilisé dans le discours annuel de politique général du premier ministre devant le *Congrès national du peuple* en mars en référence au besoin d'encourager l'allocation de fonds vers certains secteurs (PME, agriculture, ruralité, industries de pointe) et la décourager pour d'autres (immobilier, infrastructures, anciennes industries, etc.). Le rapport a par ailleurs signalé que la PBoC apporterait des « innovations » dans la conduite de ses opérations. Pour rappel, la qualification *in extenso* de l'orientation de sa politique par la PBoC est : « la mise en œuvre d'une politique monétaire prudente et neutre, le maintien d'un niveau stable et

raisonnable de liquidité et la garantie d'une croissance raisonnable et modérée des financements à l'économie réelle en vue de créer un environnement favorable à un développement de haute qualité et aux réformes structurelles du côté de l'offre ».

La banque centrale (PBoC) a publié le 23 mai la *Circulaire sur la transparence des activités du gouvernement* afin de « renforcer la clarté et la compréhension des politiques ». La Circulaire intime aux départements et aux filiales de la PBoC « de travailler concrètement et efficacement à la prise en compte des perceptions et des questions du public » dans la conduite de leurs activités. La publication des « informations autorisées et obligatoires » relatives à des événements ou des réformes significatifs est « obligatoire » dans un délai de 5 heures et une conférence de presse doit être tenue sous 24h. Sauf contre-indication spécifique dans la loi, les documents relatifs aux activités de la PBoC dans la « réalisation de son mandat d'intérêt général ou en lien avec l'intérêt public » doivent être rendus publics sous vingt jours. A noter que la PBoC a communiqué le 14 mai sur l'attribution le jour même de 80 Mds RMB de *Pledged Supplementary Lending* (PSL), un outil de politique monétaire destiné principalement aux banques nationales de développement (*policy bank*) pour lequel la PBoC ne communique d'habitude pas les opérations. En outre, depuis la prise de fonction du gouverneur YI Gan en avril 2018, la PBoC accompagne les réformes sous sa responsabilité d'un communiqué sous forme de question-réponse avec une traduction de l'ensemble quasi-immédiat en anglais.

Politique monétaire / marché interbancaire : la PBoC élargit le champ des collatéraux de sa principale facilité de crédit (MLF) et ajuste ses financements aux institutions financières au bénéfice des petites institutions et de l'orientation du crédit ; les taux monétaires à court terme diminuent nettement

La banque centrale (PBoC) a annoncé, le 1^{er} juin, un élargissement des collatéraux éligibles à ses principales opérations de mise à disposition de liquidité et, le 6 juin, une augmentation de 204 Mds RMB de l'encours de sa principale facilité de crédit aux institutions financières (*medium term lending facility*, MLF). Compte tenu des autres opérations de marché de la PBoC, l'apport est en fait modeste. L'opération s'apparente à un ajustement des structures de financement de la PBoC aux institutions financières. Du 1^{er} au 8 juin, les taux monétaires de référence à un jour et une semaine (SHIBOR) ont baissé de respectivement 24 et 13 points de base (pdb), à 2,56% et 2,77%.

La PBoC acceptera dorénavant comme collatéral des MLF à l'ensemble des obligations et des crédits « verts », des obligations « rurales » (i.e. label attribué par les autorités aux obligations permettant le financement du développement de zones rurales défavorisées), des obligations ou des crédits de petites et micro entreprises ainsi que des obligations d'entreprises notées AA ou plus. Précédemment seules les obligations avec une notation de crédit supérieure ou égale à AAA étaient éligibles dans les opérations mentionnées précédemment. Et de préciser que les crédits et obligations verts ou de micro et petites entreprises disposeront d'un « statut favorisé » (sans plus de détail). La PBoC a indiqué que cette mesure doit permettre « de diminuer les difficultés de financement des petites entreprises, de l'économie verte et contribuer au développement sain du marché obligataire » ainsi que palier le manque de collatéraux éligibles dans « certaines institutions financières ». A noter que contrairement aux bons disposant des notations les plus élevées, les obligations nouvellement éligibles sont largement détenues par les banques de petite et moyenne taille. Or, ces institutions sont celles souffrant le plus de la politique de resserrement du cadre juridique du secteur financier, celui-ci ayant notamment entraîné un important renchérissement des financements de marché, canal de financement particulièrement important pour les petites institutions financières.

La PBoC a ajouté 463 Mds RMB de MLF à un an le 6 juin. Net des opérations arrivant à échéance sur la semaine du 4 au 8 juin (260 MLF, 180 Mds « repo »), la PBoC a ajouté 24 Mds RMB d'encours de crédits sur le marché interbancaire. L'opération porte le total des encours des MLF à 4 221 Mds RMB au 8 juin (5,5% du PIB ou 658 Mds USD). Les MLF ont été créés en 2014. A noter par ailleurs que l'outil de financement aux banques nationales de développement chinoises (PSL) a crû de +437 Mds RMB de fin 2017 à fin avril 2018 (+0,5 pt de PIB en 5 mois), en croissance sur un an de +33%, à 3 125 Mds RMB (4% du PIB).

Pour mémoire, la PBoC conduit depuis 2014 une politique d'orientation du capital, au travers entre autres des « ratios de réserves obligatoires dynamiques », afin de soutenir certains secteurs prioritaires. La PBoC a élargi en début d'année le champ des collatéraux éligibles dans ses opérations de marché aux crédits bancaire noté AAA ou plus. Par ailleurs, récemment, suite à un nombre inhabituellement important de défauts pour le marché obligataire chinois, les différentiels de taux pour les obligations les moins bien notées avaient atteint de niveaux record depuis fin 2016.

Systeme financier : le plan quinquennal du secteur prévoit la poursuite des politiques de ralentissement de l'endettement, de modernisation de la conduite et du cadre des politiques dans le secteur, ainsi que des efforts supplémentaires en faveur de la désintermédiation et de l'ouverture

Les autorités auraient distribué récemment aux acteurs de marché le « 13^{ème} Plan quinquennal de développement d'un système financier moderne », mise à jour du plan annoncé en juin 2017 (cf. Brèves du SER du 30/06/17). A la banque centrale (PBoC) et aux régulateurs du secteur financier (CBIRC, CSRC), s'ajoutent parmi les signataires du Plan : la Commission nationale de réforme et de développement (NDRC), le ministère des Finances (MoF), le ministère de l'Industrie et de l'Information (MIIT), le ministère des Sciences et des Technologies et le ministère de l'Agriculture. En vue de construire d'ici à 2020 « un système financier moderne », les priorités sont la lutte contre les risques, la modernisation de la conduite de la politique monétaire et du cadre de supervision, le développement des canaux de financement désintermédiés et l'ouverture financière. A noter que le « 12^{ème} Plan quinquennal de développement du secteur financier » avait été publié dès 2011 et comptait comme seuls signataires la PBoC et les régulateurs.

La lutte contre les risques financiers est toujours l'une des priorités du Plan, qui préciserait selon *Reuters* que « la Chine doit activement et calmement réduire ses ratios d'endettement ». Sept risques principaux sont identifiés : l'insuffisance de liquidité, les actifs non-performants et les engagements implicites, les défauts obligataires, la volatilité excessive sur les titres mobiliers, les bulles immobilières, les flux transfrontaliers illégaux et les attaques sur les infrastructures financières. Le Plan prévoit un élargissement du champ de l'évaluation macroprudentielle (*macroprudential assessment*, MPA) incluant le système bancaire parallèle (*shadow banking*), les produits de gestion d'actifs, la finance internet, les comportements de l'utilisation du levier sur les marchés financiers et le risque de liquidité des institutions financières. Les conglomérats financiers (groupe détenant plusieurs institutions financières) seront encadrés plus strictement.

Au sujet de la politique monétaire, le Plan réaffirme la conduite d'une politique assise sur « deux piliers », avec d'un côté les outils monétaires concentrés sur l'objectif de « stabilité de l'économie et des prix » et d'un autre les outils macroprudentiels focalisés sur le « maintien de la stabilité financière ». Le Plan souligne aussi « l'indépendance de la PBoC dans l'élaboration et l'exécution des politiques monétaires, sous la direction du Conseil des affaires d'Etat (NDLR : plus haute instance gouvernementale) ». L'objectif d'une politique monétaire passera notamment par un remplacement progressif de l'objectif M2 par une politique par les taux, avec l'établissement d'un couloir de taux. Le

document réaffirme le rôle de la nouvelle Commission de développement et de stabilité du secteur financier (créée en juillet 2017) dont le mandat est de coiffer les régulateurs financiers, la PBoC et aussi les autorités publiques locales en matière de risque financier.

L'ouverture et la désintermédiation seront renforcées d'ici à 2020. L'objectif d'internationalisation du RMB est mentionné. Le Plan établit deux objectifs quantitatifs à atteindre avant fin 2020 : porter le ratio de l'encours des obligations par rapport au PIB à 100% ; faire en sorte que les paiements transfrontaliers en RMB représentent plus d'un tiers du total.

Pour rappel, les autorités poursuivent depuis fin 2016 une politique de renforcement et de refonte du cadre réglementaire du secteur financier. Aux très nombreuses nouvelles réglementations s'est ajoutée une réorganisation des administrations responsables de la supervision du secteur et un renouvellement de leurs cadres dirigeants. En outre, les autorités ont annoncé fin 2017 une ouverture substantielle du secteur financier chinois, annonce réaffirmée par le président XI Jinping au forum de Boao en avril 2018.

Supervision : la CBIRC défend le transfert de certain dirigeants des régulateurs vers l'industrie financière, transferts justifiés par « la gestion par le PCC des carrières des dirigeants et les besoins des entreprises »

Le régulateur des secteurs de la banque et de l'assurance (CBIRC) a déclaré au journal *China Securities Journal* (groupe *Xinhua*) que « les récents mouvements de personnels des régulateurs des assurances et des banques vers des postes dans les institutions financières reflètent le besoin d'intégrer le principe de gestion par le Parti communiste des carrières des dirigeants et les besoins des institutions ». Le phénomène permettrait aussi, selon la CBIRC, de prévenir et de résoudre les risques financiers. D'après des informations de presse (*Caixin*), CHEN Qiong, actuel vice-secrétaire de la Commission d'inspection (CCDI) de la CBIRC devrait être nommé au poste de Secrétaire du comité du Parti Communiste chinois (PCC) au sein de la banque Minsheng (10^{ème} banque commerciale du pays par la taille des actifs). L'ancien responsable des sociétés de fiducies à la CBIRC, M. DENG Zhiyi, a été nommé directeur exécutif des *China Orient Asset Management*, l'une des quatre grandes sociétés de gestion d'actifs créée en 1999 pour traiter les actifs non-performants du secteur bancaire (société prévoyant une cotation à Hong Kong).

Pour mémoire, le régulateur bancaire (CBRC à l'époque) a annoncé en juillet 2017 l'entrée en vigueur d'une série de « règles pilotes » durcissant la réglementation sur l'emploi par des institutions financières des cadres dirigeants des régulateurs financiers et leur famille (cf. Brève du 04/08/17).

Nouvelles routes de la soie (BRI) : un centre de réflexion chinois de premier plan liste dix propositions en vue de construire une nouvelle plateforme de coopération multilatérale dans le cadre de la BRI

Le groupe de réflexion *Center for China and Globalization* (parmi les think tank les plus en vue de Chine) a publié le 8 mai un article de son directeur et fondateur WANG Huiyao, également consultant auprès du gouvernement, intitulé « Dix moyens pour construire la nouvelle plateforme de coopération internationale des *Nouvelles routes de la soie* ». Afin de « promouvoir la coopération internationale dans le cadre des *Nouvelles routes de la soie* » (ou *Belt and Road Initiative*, BRI), M. WANG propose de : (1) Construire une gouvernance internationale et un cadre juridique pour la BRI, avec la création d'un



Conseil international de « coopération entre les pays de la BRI », la rédaction d'une Charte commune de la BRI et la mise en place d'une « Commission juridique internationale », au service « d'une nouvelle gouvernance régionale », et accompagnée d'un organisme de règlement des différends. (2) Renforcer la coopération avec des organisations internationales. (3) Inviter des pays développés, dont l'Union européenne, le Japon et la Corée du Sud, à participer à la construction de la BRI. (4) Renforcer la coopération avec des pays clés au niveau de la BRI. (5) Créer un secrétariat permanent et des réunions d'échanges annuelles à la localisation tournante. (6) Etablir une « alliance internationale des entreprises » en vue notamment d'amener des grandes multinationales à participer à la BRI. (7) Mettre en avant certains pays et projets à titre d'illustration des bénéfices de la BRI, et établir un *capital pool* international pour la BRI. (8) Concentrer les efforts sur le développement de zones et parcs de coopération économique et commerciale. (9) Faire pleinement jouer leur rôle aux Chinois de l'étranger, notamment en « encourageant leur participation et leur prise de responsabilité » dans les zones de coopération économiques, en stimulant la diplomatie non-gouvernementale et les échanges culturels. (10) Développer vigoureusement le commerce électronique transfrontalier, et construire la « route de la soie numérique ».

Proposée par le président XI Jinping en 2013, le projet international de connectivité BRI a été inclus dans la Constitution du Parti communiste chinois (PCC) lors du 19^e Congrès national du PCC en octobre 2017. Une centaine de pays et d'organisations internationales auraient formalisé leur participation à la BRI d'après les autorités chinoises. Le FMI estime que la BRI est « une initiative bienvenue et potentiellement *transformative* », sous réserve d'être mise en œuvre dans un cadre exigeant, en particulier eu égard à « la soutenabilité de l'endettement des pays partenaires ».

[Retour au sommaire \(ici\)](#)



ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Relations US-Chine : le Département du Commerce américain annonce un accord sur l'avenir de ZTE

Le *Department of Commerce* américain a confirmé, jeudi 7 juin, la conclusion d'un accord avec ZTE, aboutissant à la réduction des sanctions imposées au fabricant de smartphones chinois le 16 avril dernier. ZTE devra, selon le communiqué du *DoC*, (i) s'acquitter d'une amende de 1,4 Md USD (dont 400 M seront mis en séquestre) ; (ii) intégrer une équipe d'agents sélectionnés par le *DoC* afin d'assurer la conformité de ZTE avec le droit américain en matière de contrôle des exportations ; et (iii) renouveler l'ensemble de son conseil d'administration et de son équipe dirigeante. Cet accord prévoit également la possibilité de suspendre l'approvisionnement de ZTE en matériel américain en cas de nouvelle violation du droit américain, et ce pour une période de 10 ans. Bien que le secrétaire américain au Commerce Wilbur Ross se soit empressé de vanter une sanction « *sans précédent* » par son ampleur, de nombreuses critiques se sont élevées parmi les parlementaires américains, aussi bien dans les rangs démocrates que républicains, quant à la clémence supposée de la décision. Dans une lettre interne adressée à ses salariés vendredi 8 juin, M. Yin Yimin, le directeur de ZTE, a adressé ses excuses aux « *employés, clients, actionnaires et partenaires* » de l'entreprise. Il a ajouté que « *cette affaire* » avait reflété l'existence de défaillances dans la « *culture de la "compliance" et le management* » de ZTE : « *nous devons faire en sorte que les personnes responsables rendent des comptes et que les mêmes problèmes ne se répètent pas dans le futur* ».

Dans le contexte plus large de négociations commerciales avec les Etats-Unis, les autorités chinoises n'ont pas directement commenté la nouvelle, et la presse s'est pour l'instant révélée discrète. Dans un éditorial, la station de radio officielle *Chinese Radio International* s'est toutefois efforcée de tirer les leçons de cette affaire : saluant les efforts du gouvernement chinois pour « *ramener ZTE à la vie* », elle a rappelé les responsabilités des grandes entreprises chinoises (« *elles ne doivent pas être des « bébés géants » et ne doivent pas prendre le gouvernement au piège de leurs intérêts commerciaux* »). Surtout, elle a mis en garde les entreprises chinoises contre toute situation de dépendance technologique : « *les entreprises chinoises doivent se réveiller quant à l'urgence et la nécessité de l'innovation [...] elles doivent prendre le contrôle des technologies clefs le plus vite possible* ».

[Lire le communiqué du Department of Commerce américain](#)

Commerce extérieur : le commerce extérieur chinois confirme ses solides performances au mois de mai (douanes chinoises)

Les douanes chinoises ont publié, vendredi 8 juin, les derniers chiffres du commerce extérieur chinois. Les échanges extérieurs de la Chine se sont révélés très dynamiques au mois de mai 2018, portés par les exportations (+13%) et, dans une plus large mesure encore, par les importations (+26%). Les chiffres du mois de mai s'inscrivent dans la lignée des tendances identifiées au cours des quatre mois précédents : sur la période janvier-mai 2018, les exportations chinoises progressent de 13% et les importations augmentent de 21% par à la même période l'année dernière.

Cette forte croissance des importations sur les cinq premiers mois de l'année 2018 profite en premier lieu à Taiwan (+27% en glissement annuel) et aux pays de l'ASEAN (+22% en g.a.) - dont le Vietnam (+44% en g.a.) – et à la Corée du Sud (+22% en g.a.). L'Union européenne conserve toutefois sa position

de premier fournisseur de la Chine sur la période (110 Mds USD, +20% en g.a). Les importations chinoises de biens originaires des Etats-Unis progressent plus lentement que la moyenne (70Mds USD, +11% en g.a.)

Gouvernance mondiale : réactions chinoises au Sommet du G7 et organisation du sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai à Qingdao

Les chefs d'Etat des huit pays membres de l'Organisation de coopération de Shanghai* (OCS) se sont réunis dans la ville côtière de Qingdao, les 9 et 10 juin, pour le premier sommet de l'organisation intergouvernementale depuis l'adhésion de l'Inde et du Pakistan, l'année dernière. Alors que se tenait, le même week-end, le sommet du G7 de Charlevoix, les membres de l'OCS ont consacré – outre les sujets plus habituels - une attention particulière aux questions commerciales. Les huit chefs d'État ont, via une déclaration conjointe, affirmé leur « *croissance selon laquelle l'Organisation mondiale du commerce est la plateforme clé pour discuter des questions commerciales* » tout en appelant « *au renforcement d'un système commercial multilatéral qui soit ouvert, inclusif, transparent et non-discriminatoire* ». Les Etats-membres de l'OCS ont par ailleurs signifié leur « *rejet de toutes les formes de protectionnisme* ». Ils ont enfin adopté un communiqué conjoint sur la simplification des échanges, notamment en matière douanière. Le Conseiller d'Etat et ministre des Affaires étrangères chinois Wang Yi a exprimé la satisfaction de la Chine devant « *l'appui grandissant dont fait l'objet la Belt and Road Initiative* ». La déclaration conjointe contient un chapitre consacré à BRI, à laquelle les membres de l'OCS - à l'exception de l'Inde - « *réaffirment leur soutien* ». En aval de la réunion, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a appelé l'OCS à devenir une « *force active et importante dans le processus de gouvernance mondiale* ».

La presse chinoise a abondamment commenté le sommet de l'OCS, dont le résultat est présenté en opposition totale à celui G7, qualifié de « *farce* » par le quotidien nationaliste *Global Times* après la décision américaine de se désolidariser du communiqué final. Dans un autre éditorial, le même quotidien fait mine de s'interroger : « *comment le sommet du G7 a-t-il pu finir dans la déroute [...] alors que le sommet de l'OCS était dominé par l'enthousiasme et l'ambition ? Sans doute car « l'Esprit de Shanghai » [...] fait écho à une nouvelle ère dans laquelle l'unilatéralisme n'a aucune chance de triompher* ». *China Daily* décrit pour sa part « *un fossé énorme entre les Etats-Unis et ses alliés* ». Considérant que « *les Etats-Unis et l'Europe sont au bord de la guerre commerciale* », le quotidien appelle une fois encore la communauté internationale à s'allier face à l'isolationnisme américain.

*Les membres de l'OCS sont les suivants : Chine, Kazakhstan, Kirghizstan, Inde, Ouzbékistan, Pakistan, Russie, Tadjikistan. Ont également participé au sommet en tant qu'observateurs: l'Afghanistan, le Belarus, l'Iran et la Mongolie. Six autres États, enfin, sont considérés comme des "partenaires de dialogue": l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Cambodge, le Népal, le Sri Lanka et la Turquie.

Relations UE-Chine: la réunion ministérielle « 16+1 » met l'accent sur la coopération commerciale entre la Chine et les PECO (pays Europe centrale et orientale)

La troisième réunion des ministres des « 16+1 » (qui comprend, outre la Chine, 16 pays du PECO) pour la promotion des relations économiques et commerciales s'est tenue à Ningbo, dans la province de Zhejiang, le 7 juin. Le ministère du Commerce chinois (MOFCOM) annonce le lancement d'une « *initiative de coopération* » sur le commerce électronique, mais aussi l'établissement d'une zone de démonstration économique et commerciale, dédiée à la coopération entre la Chine et les PECO, à Ningbo. Les détails de cette zone de démonstration n'ont pas été dévoilés. Pour rappel, l'initiative «



16+1 » est composée des membres suivants : Chine, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Slovénie, Croatie, Serbie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Albanie, Macédoine.

Défense commerciale : lancement d'une enquête européenne visant la prolongation des mesures anti-dumping sur les importations de bicyclettes chinoises

La Commission européenne a annoncé, lundi 4 juin, le lancement d'une enquête de réexamen au titre de l'expiration prochaine des droits antidumping définitifs appliqués aux importations de bicyclettes chinoises. Des droits anti-dumping de 48,5% - dont la première introduction remonte à 1993 - sont actuellement imposés sur les importations de bicyclettes originaires de Chine, d'Indonésie, de Malaisie, du Sri-Lanka, de Tunisie, du Cambodge, du Pakistan et des Philippines.

Défense commerciale : imposition de mesures anti-dumping chinoises à l'importation de poulet brésilien

Le ministère du Commerce chinois (Mofcom) a annoncé, vendredi 8 juin, la mise en œuvre de droits anti-dumping provisoires – variant entre 19 et 38% - à l'importation de poulets de grill brésiliens. Selon la décision préliminaire du MOFCOM, le dumping brésilien a causé des « dommages substantiels » à l'industrie chinoise entre 2013 et 2016, période durant laquelle plus de la moitié des importations de viande de volailles provenait du Brésil. Cette décision intervient alors que les Etats-Unis espèrent la levée de l'embargo que la Chine continue à appliquer à l'importation de plusieurs types de volailles en provenance des Etats-Unis.

Retour au sommaire ([ici](#))



Climat des affaires : publication prochaine par le Conseil des Affaires d'Etat d'un document « favorisant l'investissement étranger »

Lors d'un point presse *ad hoc* organisé vendredi 8 juin, le vice-ministre du Commerce Wang Shouwen a présenté les grandes orientations contenues dans un document - adopté le 30 mai dernier par le Conseil des Affaires d'État et qui sera publié très prochainement - destiné à favoriser les investissements étrangers en Chine. Selon le vice-ministre, ce nouveau document comprendra diverses dispositions dont l'objectif est de « libéraliser », « faciliter », « promouvoir » et « protéger » l'investissement étranger. En termes de libéralisation, M. Wang rappelle le projet de publication d'une nouvelle liste négative – comprenant des mesures de libéralisations immédiates ainsi qu'un calendrier prévisionnel de réformes à venir - avant le 1^{er} juillet 2018, et annonce que les ministères auront désormais l'interdiction d'imposer des mesures de restrictions des investissements étrangers au-delà de ce que contient la liste négative. En matière de facilitation des investissements, le vice-ministre du Commerce insiste sur la décentralisation des procédures, avec le transfert aux autorités provinciales de la capacité d'autoriser les investissements dont le montant est inférieur à 1 milliard USD (contre 100 millions USD auparavant). Enfin, au titre de la protection des investissements, M. Wang promet de nouvelles mesures renforçant la protection des droits de propriété intellectuelle : révision du droit des brevets, répression contre la contrefaçon, les violations de secrets commerciaux et les enregistrements de marque malveillants. Plus largement, les autorités chinoises s'engagent à renforcer le fonctionnement des mécanismes de plainte à disposition des investisseurs étrangers, ce afin de les prémunir contre tout « traitement inéquitable ».

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Télécoms : accusé de communiquer les données de ses utilisateurs à des groupes chinois, Facebook se justifie

Le *New York Times* révélait le 5 juin dernier que Facebook avait permis l'accès aux données de ses utilisateurs à "au moins" quatre fabricants chinois de smartphones par ailleurs surveillés par les autorités étasuniennes : Lenovo, OPPO, TCL et Huawei. Facebook a justifié cet échange de données par la nécessité de garantir le bon fonctionnement de l'application sur les terminaux chinois, de plus en plus nombreux sur le marché mondial des smartphones, et a assuré que les données avaient été stockées "dans les terminaux et non sur les serveurs" des constructeurs chinois. Le groupe californien a par ailleurs souligné qu'il s'agissait là d'un protocole d'accords standard, passés avec de nombreux fabricants de toutes nationalités.

Malgré tout, ces révélations ont déclenché de vives réactions aux Etats-Unis, notamment parmi les membres de la Commission sénatoriale sur le renseignement dont beaucoup jugent que Huawei constitue une menace pour la sécurité nationale des Etats-Unis, et ont appelé Facebook à se justifier. Accusé à maintes reprises d'intelligence avec le pouvoir chinois - en mai dernier, le Pentagone a ainsi interdit à tous ses personnels d'acheter des smartphones Huawei et ZTE -, Huawei a toujours nié avec vigueur ces allégations.

Sport : avant les JO de Pékin 2022, le géant du ski Rossignol accueille un fonds chinois à son capital

Le fonds chinois IDG Capital, déjà connu en France pour sa présence au capital de l'Olympique Lyonnais, vient d'acquérir 20% du leader français du marché des skis, Rossignol. Le fonds norvégien Altar, présent au capital depuis 2013, demeure l'actionnaire majoritaire du groupe.

Peu présent en Chine, Rossignol souhaite profiter du réseau et de la connaissance du marché de son nouvel actionnaire pour prendre pied dans un pays où le marché du ski devrait connaître un véritable essor sous l'effet conjugué des Jeux Olympiques d'hiver de Pékin 2022 et du développement de la classe moyenne. Pour l'heure, seuls 0,5% des Chinois pratiqueraient le ski régulièrement selon le cabinet PWC, ce qui représente tout de même 7 millions de skieurs. Mais la construction en cours de dizaines de stations de sports d'hiver et de trois villages olympiques devrait lancer une dynamique et pourrait permettre au marché chinois de dépasser à terme les marchés français et étasunien en terme de journées-skieur, selon le président de Rossignol Bruno Cercley.

Sport : le fonds chinois Orient Hontai Capital investit dans la Ligue 1 de football à travers son groupe Mediapro

Canal + a récemment perdu les droits de diffusion de la Ligue 1 de football qu'il détenait depuis plus de dix ans, au profit du groupe espagnol Mediapro, acteur de premier plan en matière de diffusion d'événements sportifs détenu à 54% par le fonds d'investissement chinois Orient Hontai Capital. Filiale de la société de gestion Orient Securities, le fonds est spécialisé dans les secteurs des médias et technologies, revendiquant près de 2 Mds € d'investissement ces deux dernières années.

Cette arrivée de Mediapro en France s'inscrit dans un contexte d'implantation massive d'investisseurs chinois dans le secteur du football et des médias sportifs européens. Plusieurs clubs français (OGC Nice, Olympique Lyonnais...) ont ainsi vu des fonds chinois entrer à leur capital. En matière de droits TV, le marché chinois devient stratégique pour le football européen. La Chine est ainsi devenue le premier marché international de diffusion de la Premier League, le championnat anglais : le chinois PPTV a déboursé 660 M €, record absolu en la matière, pour s'offrir les droits de diffusion pour trois saisons, de 2019 à 2022. La Ligue 1 française, dont la notoriété auprès du public chinois est pour l'heure bien moindre, cherche pourtant à suivre le même chemin, comme en témoignent la programmation en mars dernier du match PSG-Nice à un horaire inhabituel permettant d'être diffusé en début de soirée en Chine, ou encore l'ouverture d'un bureau de la Ligue de Football Professionnel à Pékin l'année passée.

Sciences : les dépenses en recherche de la Chine devraient dépasser celles des Etats-Unis en 2018

Les Etats-Unis, qui dépensent près de 500 Mds USD par an dans le secteur, devraient voir la Chine les dépasser en 2018 selon le US National Science Board. La Chine consacre désormais 2% de son PIB à la recherche, et le nombre de publications scientifiques chinoises a dépassé celui des Etats-Unis en 2016.

Parmi les secteurs ciblés par l'Etat chinois, l'intelligence artificielle est une priorité comme en témoigne un récent rapport du Conseil des Affaires de l'Etat ayant fixé l'horizon 2030 pour faire de la Chine le leader mondial en la matière. Mais la Chine a d'ores et déjà fait des avancées majeures dans d'autres domaines scientifiques : le pays a ainsi lancé en 2016 le premier satellite à communication quantique au monde, Mozi, et s'est doté du plus grand radio-télescope jamais construit.

Matières premières : Chinalco investit 1.3 Mds USD dans une mine de cuivre au Pérou

A travers cet investissement, l'entreprise d'état chinoise prévoit d'élargir ses opérations dans la mine de cuivre de Toromocho dans laquelle elle a commencé à investir en 2013. Cette décision vise à renforcer ses capacités de production et de traitement de cuivre fin. L'entreprise a déclaré dans un communiqué que l'investissement augmentera la production de cuivre de la mine de 45% d'ici 2020, avec une valeur de production dépassant 2 Mds de dollars par an.

Pour mémoire, en 2017, Chinalco a enregistré un chiffre d'affaires de 180 Mds CNY (+25% par rapport à 2016; 24 Mds EUR). L'entreprise est le deuxième producteur d'aluminium en Chine. Elle est présente au Pérou depuis 10 ans et espère doubler sa production annuelle de cuivre fin pour atteindre les 300 000 tonnes. Selon des études géologiques, le site de Toromocho, situé à environ 150km à l'est de Lima, serait riche en métaux (présence de molybdène, argent et cuivre).

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG et MACAO

Technologie : Hong Kong figure à la 10^{ème} place des économies les plus aptes au changement technologique (« technological readiness ») publié par The Economist Intelligence Unit (EIU) qui souligne la faiblesse persistante de la région administrative spéciale en matière de R&D

Calculé sur la base des données de la période 2015-2017, l'index mesure la capacité d'une économie à accompagner le changement technologique dans les 5 années à venir sur la base de trois indicateurs : (i) l'accès internet mesuré par le taux de pénétration d'internet et le nombre d'utilisateurs de téléphones mobiles, (ii) la qualité des infrastructures de l'économie numérique i.e. *e-commerce*, *e-gouvernement* et cybersécurité et (iii) l'ouverture à l'innovation mesurée par le nombre de brevets déposés, les dépenses en R&D et la qualité des infrastructures. Singapour a le score le plus élevé du classement, aux côtés de l'Australie et de la Suède. Hong Kong occupe pour sa part la dixième place, avec un score égal à ceux de Taiwan, de la Corée du Sud, de l'Autriche et de la Belgique, et inférieur à celui des Etats-Unis, de la Finlande, de la France, de l'Allemagne, du Japon et des Pays Bas. Si l'enquête salue les efforts du gouvernement de Carrie Lam pour promouvoir l'innovation, elle souligne les insuffisances de Hong Kong en matière de développement d'industries manufacturières hi-tech et de dispositifs pour attirer les talents étrangers. Pour rappel, le gouvernement s'est fixé comme objectif de doubler, à l'horizon 2020, le taux de dépenses de R&D dans le PIB, aujourd'hui de l'ordre de 0,75%. Hong Kong pourrait cependant bénéficier de son intégration croissante avec les villes les plus dynamiques de Chine du Sud, le pôle Shenzhen-Hong Kong étant, selon le rapport, le second cluster mondial en termes d'« activité créative » (mesurée en nombre de dépôts de brevets), derrière Tokyo-Yokohama.

Macao : le gouvernement cherche à promouvoir sa place dans l'initiative *Belt and Road* (BRI), notamment en approfondissant sa coopération avec les pays figurant sur son tracé

Lors de la conférence « *International Belt and Road and the Development of Macau Conference 2018* », qui s'est tenue à Macao le 6 juin et fait suite à une première conférence organisée sur ce thème par Macao en juin 2017, le chef de l'exécutif macanais Fernando Chui Sai-On a réaffirmé la volonté de Macao de participer à l'initiative *Belt and Road* pour faire de la région administrative spéciale un hub de rang mondial pour les activités de tourisme et de divertissement ainsi qu'une plateforme dans le cadre des échanges entre la Chine et les pays lusophones. A l'occasion de visites officielles du chef de l'exécutif macanais en mai dernier, des mémorandums d'entente (MOU) ont été signés avec le Cambodge et la province thaïlandaise de Phuket en vue d'approfondir la coopération dans les secteurs du tourisme et des échanges de biens. En 2017, 200 000 touristes thaïlandais se sont rendus à Macao, soit 0,7% du total de 30 millions de visiteurs qu'a accueillis la Région administrative spéciale. La participation de Macao, tout comme celle de Hong Kong, à des projets labellisés *Belt and Road* tarde cependant à se concrétiser.

Retour au sommaire ([ici](#))

MONGOLIE

Banques : Le gouverneur de la Banque centrale de Mongolie affirme qu'une recapitalisation des banques ne sera pas nécessaire

Selon le gouverneur de la Banque centrale mongole, N.Bayartsaikhan, les banques commerciales* seront en mesure de combler leurs besoins en capital d'ici fin 2018. Ainsi, la loi permettant de couvrir ces besoins via une recapitalisation publique, proposée par le gouvernement et qui doit être discutée lors de l'actuelle session du Parlement, n'apparaît pas nécessaire de son point de vue. L'examen de la qualité des actifs (*Asset Quality Review*), mené dans le cadre du programme du FMI, a révélé que le besoin global de recapitalisation des quatorze banques mongoles équivalait à 1,9% du PIB, soit le ratio avancé par la Banque centrale, le FMI tablant quant à lui sur un pourcentage plus élevé, de l'ordre de 3,5%. A l'issue de cet examen, deux scénarios avaient été évoqués pour remédier à l'incapacité de certaines banques à se recapitaliser : la fusion de certaines entités ou leur transfert à l'Etat. Cependant, cette dernière option paraît peu probable, compte tenu de la toute récente proposition du gouvernement de privatiser partiellement la seule banque publique, la State Bank.

* Le capital minimum requis pour une banque commerciale est de 50 milliards de MNT (20 M USD).

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du S.E.R. (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



MINISTÈRE
DES FINANCES
ET DES COMPTES
PUBLICS

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

Auteur : S.E.R. de Pékin et Service Economique de Hong Kong

Adresse : N°60 Tianzulu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 BEIJING – PRC, CP 100600

Rédigé par : Anne-Victoire Maizière, Annie Biro, Fu Rui, Tang Yongyou, François Chimits, Camille Bortolini, Rodolphe Girault, Guillaume Prigent

Revu par : Julien Dumont, Jean-Philippe Dufour et Yann Pouëzat

Responsable de publication : Philippe Bouyoux